

Les crédits

Elle s'est servie de l'analogie de la cigogne qui apportent les bébés. Effectivement, les gens qui vont au supermarché ne semblent pas se rendre compte que les aliments et les produits qui sont sur les tablettes résultent du travail d'autres gens, la plupart du temps d'autres Canadiens.

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il semble y avoir un fossé qui s'élargit, un manque de compréhension qui grandit chez de nombreux Canadiens quant à la provenance exacte de leurs aliments. En réalité, nous, les Canadiens, venons au deuxième rang quant au coût des aliments le plus bas au monde et, s'il en est ainsi, il est clair que c'est en partie parce que ce coût constitue le revenu que touchent les producteurs canadiens.

J'ai toujours été préoccupé du fait que, chaque fois que le gouvernement annonce un programme à l'intention des agriculteurs, qu'il s'agisse d'un paiement d'assurance-récolte, d'un paiement de l'ASGO ou même du paiement final de la Commission canadienne du blé, c'est-à-dire de l'argent qui appartient en propre aux agriculteurs, une telle annonce fait la manchette dans les médias et laisse à penser qu'il s'agit encore une fois d'une subvention accordée à la collectivité agricole, que les gens des villes perçoivent d'une façon négative.

Voilà pourquoi je souscris au principe qui consiste à aller vers des programmes qui assureraient un filet de sécurité à long terme, dont le régime universel et le CSRN qui font actuellement l'objet du débat à la Chambre et qui me semblent progresser. Je me demande si la députée de Northumberland conviendra avec moi que ces programmes sont un pas dans la bonne direction, non seulement en raison de leur contenu, mais aussi parce qu'ils diminueront la dépendance que nous avons eue envers des programmes adaptés aux circonstances et nous dispenseront de la publicité négative qui semble accompagner chacun de ces programmes. Je me demande si la députée sera d'accord pour dire que, dans la mesure où ces programmes remplaceront des solutions improvisées et seront permanents, il sera moins nécessaire d'élaborer des programmes adaptés aux circonstances et de subir ce genre de publicité qui semble élargir le fossé d'incompréhension qui sépare les habitants des villes de ceux de la campagne.

Mme Stewart: Monsieur le Président, je suis certainement d'accord avec cela. Je parlais plus tôt des différentes lignes de défense, le nouveau jargon utilisé à la Chambre, la première ligne de défense, puis la deuxième ligne qui est la loi sur la protection du revenu agricole, le type même du programme à long terme que je considère important. Je pense que nous devons constamment revoir ces programmes, et je crois savoir que c'est l'intention du

ministre, afin de nous assurer qu'ils répondent aux besoins en constante évolution de la communauté agricole.

Je n'ai pas parlé de la troisième ligne de défense qui fait aussi partie de la stratégie agricole. Les extraits de cet article disaient que «lorsque la première et la deuxième ligne de défense ne résolvent pas un problème de revenu, la troisième ligne de défense devrait entrer en jeu», expliquait le ministre. «Elle prendrait la forme d'une aide d'urgence ou d'une aide provisoire, et elle pourrait aider à payer le coût des intrants.» C'est le type de programme que les producteurs horticoles de ce pays demandent aujourd'hui.

Même s'il nous faut des programmes d'aide à long terme solides, je pense que nous aurons toujours besoin d'une troisième ligne de défense. Lorsque le ministre rencontrera le comité qui étudie cet aspect, dans les deux semaines qui viennent, j'espère qu'il envisagera ce besoin urgent, en particulier celui des producteurs horticoles. Actuellement, ils ne peuvent pas adhérer au Régime universel en raison de l'incertitude qui existe au sujet de ce que cela comporte pour eux. En attendant que cet aspect soit résolu, ils ont besoin d'une aide d'urgence, la troisième ligne de défense.

L'hon. Ralph Ferguson (Lambton—Middlesex): Monsieur le Président, ma collègue, la députée de Northumberland, a parlé des vaporisations et des produits chimiques utilisés pour prolonger la durée des produits agricoles exportés au Canada. Évidemment, bon nombre de ces denrées arrivent sur nos marchés à un moment où beaucoup de nos produits frais s'y trouvent déjà ou même, durant les mois d'hiver, au moment de la récolte de certains de nos produits cultivés en serre.

Cette question me préoccupe beaucoup moi aussi, car même si certains produits chimiques sont interdits au Canada, ils sont quand même utilisés à l'étranger. Par conséquent, même si l'utilisation de ces produits chimiques est interdite dans les denrées alimentaires que nous produisons chez nous, elle ne l'est pas dans celles que nous importons; sur le plan de la concurrence, les denrées alimentaires que nous importons bénéficient donc d'un avantage sur nos marchés.

J'aimerais savoir si ma collègue a quelque chose à ajouter à ce sujet. À son avis, devrions-nous interdire l'utilisation de ces produits chimiques? Devrions-nous adopter un règlement exigeant que soient précisés tous les produits chimiques, les pesticides, les herbicides et les autres substances du genre qui ont été utilisés pour produire les denrées alimentaires vendues dans les supermarchés, qu'elles soient canadiennes ou importées? De cette façon, le consommateur canadien saurait exactement ce qu'il achète.